



COMMUNIQUE
décembre 2022

Être jeune en Normandie en 2022

Un "revenu universel d'émancipation" en lieu et place des centaines d'aides existantes ?

Avec la crise sanitaire et le rapport sur l'accès à la santé et aux soins du CESER, l'idée d'une jeunesse "sacrifiée" est apparue sur le devant de la scène, avec en fond la question de la politique menée pour elle en Normandie. Une radiographie prise par le CESER auprès de 18-24 ans montre une paupérisation des jeunes, alors même qu'il existe des centaines d'aides différentes. Les jeunes normands sont-ils la priorité des collectivités ? Le CESER propose des pistes pour faciliter leur parcours de vie et leur émancipation.

Aider les structures qui accompagnent les jeunes

Une myriade de dispositifs existe. Cette politique d'aides s'avère cependant incohérente et illisible : même les acteurs dans ce domaine, pourtant très mobilisés, s'y perdent. Les jeunes finissent par très peu y avoir recours. Le **guichet unique** pourrait donc sembler de prime abord LA solution optimale. Or, pour le CESER, ce serait une fausse bonne idée, car toutes les aides ne répondent pas à la même tranche d'âge ou aux mêmes critères.

L'**accompagnement humain individualisé** reste la réponse la plus pertinente, à l'image de ce que font déjà les missions locales. Aussi, le CESER propose d'organiser, sous l'égide de la Région et de l'Etat, **une conférence annuelle** réunissant les structures d'accompagnement des jeunes, afin de concevoir un plan d'actions annuel facilitant la **coordination** et la **simplification** des politiques publiques, ainsi que le partage d'informations et l'essaimage des bonnes pratiques.

Aider les jeunes à s'orienter

Le CESER propose diverses pistes pour faciliter l'orientation des jeunes, dont la première est **la limitation des effets néfastes de la plateforme "Parcoursup"**. Pour cela, la Région doit œuvrer pour que les jeunes aient une meilleure connaissance des possibilités d'orientation qui s'offrent à eux, notamment via l'Agence de l'orientation, ou des événements tels que les *Olympiades des métiers*, afin notamment de **déconstruire les préjugés**. La Région doit s'assurer également que le **volet des 54h dédiées à l'orientation soit effectif et qualitatif**.

L'organisation de ce contenu devrait être coconstruit en lien avec les chambres consulaires et la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire.

Aider les jeunes à s'émanciper

Le CESER préconise la création d'un "**revenu universel d'émancipation**" financé par la Région, alloué aux jeunes de 18 à 25 ans sans emploi. Pour ceux qui ne sont ni en étude ni en emploi, un accompagnement personnalisé serait proposé en plus de ce revenu.

Pour faciliter leur autonomie, la **mobilité** est un préalable indispensable : la mise à disposition de véhicules électriques en milieu rural et un train à moindre coût (voire gratuit ?) vers toutes les destinations normandes seraient idéales.

L'**accès au logement** (premier poste de dépense), aux **soins** et à **la culture** (dont le rôle bienfaisant et émancipateur est indéniable), doivent être également l'affaire de toutes les collectivités.

Enfin, une véritable politique jeunesse passe par une reconnaissance de la **place** qui leur revient, en les faisant participer au débat public et aux choix politiques afin qu'ils deviennent les **véritables acteurs des politiques et dispositifs qui les concernent**.

Pour aller plus loin, consultez l'intégralité du rapport ainsi que la fiche de synthèse de ce rapport [ici](#).

